

## Direction des études et des stages

Nabeul le 16/01/2024--02:40:32

## LETTRE D'AFFECTATION

Année universitaire :2023\_2024 Lettre N°:2024-63-12175

## Monsieur, Le Directeur de l'Entreprise

## **YES INTERNET**

**Adresse: HAMMAMET** 

Nous vous remercions amplement pour l'accord favorable que vous avez donné à notre demande de stage concernant l'étudiant(e):

Nom et Prénom: HAMDI Bechir Numéro CIN: 10028952

Département : Technologies de l'informatique

Parcours: Développement des systémes d'information

Classe: DSI21

Nature du Stage: STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Période du Stage : Du: 10 janvier 2024 Au : 3 février 2024

Et suite à votre accord, le stagiaire est tenu de respecter la reglementation en vigueur de votre institution.

La Mutuelle des Accidents Scolaires et Universitaires (MASU) s'engage a l'assurer tout au long de son stage. Le siege de la MASU est: 38 rue de Paris Tunis (téléphone : 71 240 651-71 240 872 Fax : 71 241 728).

On vous rappelle que ce stage pratique est obligatoire pour compléter la formation du licencié. A la fin de ce stage, le stagiaire est appelé (e) a remettre à l'unité des stages:

- \* Un rapport de synthese du travail effectué, évalué par l'entreprise.
- \* Un journal de stage dument rempli, validé par l'entreprise.
- \* Une copie certifié conforme à l'original de l'attestation de stage délivrée par l'entreprise.

Veuillez, Monsieur, agréer nos meilleures salutations.

Directeur des études et des stages BOUAJILA Soufiene